



HAL
open science

Archéologie des registres B 1060 et B 1061, et premières expériences de mise en forme de l'enquête

Anne Mailloux

► To cite this version:

Anne Mailloux. Archéologie des registres B 1060 et B 1061, et premières expériences de mise en forme de l'enquête. Pécout (T.), Portier-Martin (C.). L'Enquête générale de Leopardo da Foligno dans la Viguerie de Tarascon (janvier - février 1332), 8 (51), C.T.H.S., pp.CVII-CXXXVII, 2010, Collection de documents inédits sur l'histoire de France – Section d'histoire et de philologie des civilisations médiévales. halshs-00505163

HAL Id: halshs-00505163

<https://shs.hal.science/halshs-00505163>

Submitted on 4 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ARCHEOLOGIE DES REGISTRES B 1060 ET B 1061, ET PREMIERES EXPERIENCES DE MISE EN FORME DE L'ENQUETE

Anne Mailloux, Aix-Marseille Univ, CNRS, LA3M (UMR 7298), Aix-en-Provence, France.

Version d'auteur. Publié dans Pécout T. (dir.), Portier-Martin C. (éd.), Hébert M., Mailloux A., Roux C. (collab.), *L'Enquête générale de Leopardo da Foligno dans la viguerie de Tarascon (janvier – février 1332)*, Paris, 2010 (CTHS, Collection de documents inédits sur l'histoire de France – Section d'histoire et de philologie des civilisations médiévales. Série in-8° - Vol. 51), p. CVII-CXXXVII.

Lorsque l'enquête générale commence à Tarascon, en janvier 1332, l'enquêteur royal Niccolò di Acerno est encore présent, mais c'est Leopardo da Foligno qui assure ensuite l'intégralité de la procédure¹. Aussi, la partie martégale de l'enquête, menée par Niccolò entre octobre et novembre 1331², fait-elle figure d'hapax technique et matériel, et c'est seulement à partir de Tarascon, et donc de janvier 1332, que l'on peut envisager les techniques administratives mises en œuvre comme un continuum. Il est intéressant en ce sens de se pencher sur les registres relatifs à la circonscription de Tarascon en évaluant la part d'expérimentation qu'ils révèlent. Le travail de l'enquêteur et des officiers requis pour cette opération se situe dans la continuité des enquêtes nombreuses et variées commandées par les souverains angevins depuis la moitié du XIII^e siècle. La pratique administrative de ces enquêtes n'est donc pas nouvelle et nous serons donc plus attentifs aux questions relatives au perfectionnement des techniques déployées en 1332, c'est-à-dire à l'adaptation de l'opération elle-même et à l'innovation que cela entraîne.

Cet examen ne peut d'ailleurs pas faire abstraction du contexte administratif particulier à la Provence et plus largement à l'ensemble de l'État angevin. En effet, depuis la fin du XIII^{ème} siècle, on observe au sein de la curie un perfectionnement général des pratiques administratives, qui passe par une spécialisation des registres et par une organisation rationnelle de l'archivage des documents administratifs. L'ensemble de ce dispositif culmine avec l'ordonnance administrative de Brignoles, promulguée par Charles II le 31 juillet 1297, qui précise les modalités de l'information administrative entre les officiers locaux et la cour aixoise, mais également l'organisation de la matière administrative dans le but d'une réforme morale de l'administration³. Lorsque l'enquête confiée à Leopardo da Foligno débute, une grande partie du personnel, à tous les échelons de l'appareil administratif provençal, démontre une pratique éprouvée de la fabrique documentaire. Les officiers locaux comme ceux de la cour appliquent dans leur grande majorité des techniques et des savoir-faire adaptés aux différentes procédures et réalisent des registres dans les règles de l'art documentaire.

Notre analyse matérielle des deux registres consacrés à la viguerie de Tarascon tiendra compte de ce contexte très particulier : nous examinerons leur organisation et tenterons de clarifier les techniques mises en œuvre lors de leur confection.

Description du registre B1061-1060

Précisons d'emblée que le registre actuel est formé de la reliure en un seul volume de deux registres, le registre contemporain de l'enquête et sa copie datée du règne de Jeanne I^{ère}. Lors de la reliure du XVII^{ème} siècle, à l'initiative du Parlement de Provence, l'ordre des registres a été inversé,

¹ T. PECOUT « Domaine et administration : une enquête générale en Provence (1331-1334) », dans EGL, *Provence orientale*, p. LXVIII.

² AD13, B1109, enquête domaniale à l'Île-Saint-Geniès.

³ M. Hébert, « L'ordonnance de Brignoles, les affaires pendantes et l'information administrative en Provence sous les premiers Angevins », dans *Information et société en Occident à la fin du Moyen Âge. Actes du colloque tenu à l'UQAM et l'Université d'Ottawa en mai 2002*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p. 41-56.

ce qui fait que c'est la copie, justement cotée par L. Blancard B1061, qui précède l'original (B1060) dans le registre physique. Pour des raisons de logique, nous suivrons pour notre analyse l'ordre chronologique, qui permet de mieux mettre en évidence les techniques mises en œuvre aussi bien pour la fabrication du registre original que pour sa copie.

Le registre, dans son état actuel, est un registre in-folio de 336 x 235 mm. Très épais, il est fermé sur le côté droit par deux liens de cuir. Il comporte deux ensembles, dans l'ordre suivant : B1061, copie médiévale du registre d'enquête, puis B1060, registre « original ». Sa reliure est moderne, de parchemin blanc. Elle correspond à la phase de réorganisation du fonds de la Chambre des comptes par l'intendant de Provence en 1682, de même que certaines des indications d'archivage reportées sur la couverture.

Couverture extérieure du registre

Le plat comporte des indications d'archivage, que l'on peut identifier en se référant à l'histoire du fonds et aux différentes étapes d'archivage :

- Centré, sur le bord droit, à l'encre noire : « B. 1060 et 1061 ». Il s'agit de la cote attribuée par Louis Blancard, archiviste en chef des Bouches du Rhône à la fin du XIX^{ème} siècle et connu pour avoir – entre autres – réorganisé et classé l'ensemble de la série B.
- En contrebas de cette première mention, au crayon à papier, sur le bord gauche : « 293 ». Cette numérotation est difficilement identifiable : elle pourrait correspondre à un premier classement des registres de la Chambre des comptes, lorsqu'ils ont été regroupés pour former le fonds des Archives départementales de Bouches du Rhône, mais ils formaient à cette date un ensemble de 222 registres.
- En revanche, sur le dos de la reliure, une partie des mentions renvoie au classement moderne : de haut en bas : « n° 3 », « Tharascon », « Leopardus », « armoire E », « B1060 ET 1061 ». À l'exception de la dernière mention, qui est la cote affectée par Louis Blancard, les indications sont d'une main moderne et pourraient renvoyer à la logique de classement qui a présidé à la réorganisation de l'intégralité du fonds en 1682. On peut déduire de ces mentions que le registre était conservé dans l'armoire E, qu'il s'agissait de la troisième pièce relative à la circonscription de Tarascon, et qu'il était déjà identifié comme appartenant à l'enquête de Leopardo da Foligno⁴.

Les réagencements induits par l'opération de reclassement du Parlement sont très visibles, et notamment le système de reliure du volume, à l'ouverture du registre. Un bi-feuillet filigrané, présentant une vergeure fine et des pontuseaux très marqués, sert de renfort de couverture (contre-garde) pour la reliure moderne des deux registres. Il est replié de façon à coller et intégrer les fils qui solidarisent les trois liens de cuir reliant les différents cahiers entre eux et la couverture. On retrouve le même système de garde pour le second plat de couverture : 1 bi-feuillet, filigrané, à vergeure fine et pontuseaux marqués, présente le même type de pli servant à l'attache de la couverture qu'au début du registre. Sur le dos, 3 systèmes de 2 fils (en ficelle grossière végétale) apparaissent, servant à la reliure de la couverture. À l'intérieur de celle-ci, les liens de cuir reliant les cahiers entre eux et à la couverture sont très visibles, ainsi que la ficelle qui solidarise l'ensemble.

⁴ EGL, *Provence orientale*, p. LXXXV, et AD13, P. Santoni, *Registres de la cour des comptes. Concordance entre le classement de 1682-1683 et les cotes de la série B*, Marseille, 1999, inventaires dactylographiés de la série B.



Figure 1. AD 13. B1060-1061. Système d'attache des registres médiévaux dans la reliure moderne (1682). Plat et dos

B1060. Tarascon (registre original – mise au propre)

Contrairement à sa copie, le registre contemporain de l'enquête menée à Tarascon est volumineux et d'une facture composite et complexe. Il s'agit d'un registre de 9 cahiers principaux, de 303 x 229 mm (mesures extérieures). Il comprend 202 folios de papier filigrané de plusieurs types. Il était à l'origine couvert d'un feuillet de parchemin, qui a été conservé lors de la reliure moderne. Cette couverture est cousue au premier cahier et retournée.

Les traces de plis repérables dans l'ensemble du registre, séparant chaque folio en tiers, font penser à un premier système de pliage des cahiers, en deux puis deux, en vue de leur conservation dans les archives. On peut supposer qu'ils étaient conservés séparément les uns des autres, peut-être enserrés dans des sachets ou des layettes.⁵ Au sein du registre, quelques folios portent de très nettes traces d'usage et d'usage, qui semblent indiquer qu'ils ont été exposés, plus que d'autres, à l'air ambiant et qu'ils servaient de couverture à des petits ensembles distincts, cahiers ou fascicules intermédiaires. De façon très caractéristique, le fol. 113, qui sert de couverture au cahier 6, présente de très nettes traces de salissure, et donc d'usage. Le fol. 166, qui lui correspond pour former un bi-feuillet, est vierge, cancellé et ne porte aucune trace d'usage ou de salissure, ce qui laisse à penser que c'est bien le fol. 113 qui était placé à l'extérieur après le pliage.

Le cahier 3 est plié selon le même système, mais de façon irrégulière : le pli central est en biais, ce qui laisse supposer une certaine négligence au moment de la manipulation ou de la conservation de cette pièce. Ce cahier présente des caractéristiques d'assemblage très particulières, sur lesquelles nous nous pencherons ultérieurement. Ainsi, au sein de ce cahier, le fol. 74v présente une salissure et des traces de plis très marqués. Ce folio marque peut-être un ensemble cohérent à l'intérieur du cahier 3B, puisqu'il correspond à un ensemble caractérisé par un papier et une main bien identifiés et différents des précédents et suivants.

Organisation générale du registre et plan d'ensemble

Le registre B1060 appartient à la catégorie des registres hétérogènes complexes, dans la mesure où il est constitué de l'assemblage de plusieurs cahiers, eux-mêmes parfois complexes, de papiers de plusieurs types. Les mains repérées montrent que plusieurs individus, que nous sommes partiellement en mesure d'identifier, ont contribué à son élaboration. Le plan d'ensemble du registre correspond à la fois à une logique topographique, mais aussi au déroulement de l'enquête dans les différentes circonscriptions de la viguerie de Tarascon⁷. C'est ici surtout la logique administrative qui prime, chaque cahier ou ensemble de cahiers regroupant les informations

⁵ On trouvera un schéma reconstitutif du pliage des registres dans A. Mailloux, « Archéologie du registre et pratiques administratives », EGL, *Provence orientale*, p. XCVI, (schéma de pliage du cahier n° 5, AD13, B1062, viguerie de Puget-Théniers).

⁶ Voir *infra*, Annexe, fig. 12, AD13, B1060. Tarascon (original – mise au propre). Schéma général d'organisation, p. 19.

⁷ Voir *supra* sur la chronologie et le déroulement de l'enquête), p. XXV.

relatives à une localité. Dans chaque unité ainsi formée, la chronologie n'est pas respectée. Nous reviendrons plus loin sur cette particularité, qui est liée au mode d'élaboration du registre.

Cahier 1	Tarascon	23 janvier – 3 février 1332
	Rognonas	s.d.
	Saint-Andiol	18 février 1332
Cahier 2	Saintes-Maries	à partir du 8 février 1332
Cahier 3	Sablon	à partir du 8 février
	Péage d'Orgon	sd
Cahier 4	Albaron. Vineto et Propedris	7-8 février 1332
Cahier 5	Albaron. Péage	sd
	Chateaurenard	30 janvier-17 février 1332
	Albaron. Saint-Vincent	8 février 1332
	Albaron. Boismeaux	Sd ??
Cahier 6	Saint-Rémy	11-17 février 1332
Cahier 7	Orgon	20-22 février 1332
Cahier 8	Orgon	20-24 février 1332
Cahier 9	Orgon	22-24 février 1332

Description des cahiers

1. **Cahier 1. fol. 1 - 52.** 52 folios (soit 26 bi-feuillets enchâssés régulièrement). Cahier homogène, papier bambax filigrané, « arbalète 2 ». La couverture de parchemin retailé apparaît après le 52^e folio. Traces de plis verticaux séparant chaque folio en tiers.
2. **Cahier n°2. fol. 53 - 62.** 10 folios, soit 5 bi-feuillets agencés régulièrement. Cahier composite. Papier bambax filigrané, deux filigranes différents, « arbalète 2 » et « fêrûle ».
 - a. 2A : fol. 53-54 / 61-62. 2 bi-feuillets papier « fêrûle »
 - b. 2B : fol. 55-60. 3 bi-feuillets papier « arbalète 2 »
3. **Cahier n° 3. fol. 63 - 80.** 18 folios, soit 9 bi-feuillets. Cahier composite, papier bambax de trois types, « arbalète 2 », « fêrûle » et « deux cercles avec hampe en croix latine ».
 - a. 3A : fol. 63 – 80 : bi-feuillet de type « fêrûle », servant de couverture au cahier.
 - b. 3B : fol. 64 à 77. Cahier de 7 bi-feuillets de deux types différents, « fêrûle » et « arbalète 2 », dont le contenu est en cohérence avec le premier folio du cahier.
 - c. 3C : fol. 78-79, 1 bi-feuillet de type « deux cercles », portant un contenu différent (tarif du péage d'Orgon, que l'on peut rapprocher du contenu du cahier n° 7). Il s'agit probablement d'un bi-feuillet placé là par erreur, lors de la reliure moderne.
4. **Cahier n° 4. fol. 81 - 88.** 8 folios, soit 4 bi-feuillets enchâssés régulièrement. Cahier homogène. Papier bambax filigrané, « arbalète 2 ».
5. **Cahier n° 5. fol. 89 - 112.** 24 folios, soit 12 bi-feuillets. Cahier composite, fait de 3 cahiers de 5, 3 et 3 bi-feuillets, juxtaposés dans un bi-feuillet, qui sert ainsi de chemise. Papier bambax filigrané, de différents types, « fêrûle », « cloche avec son bâtis 2 », « trèfle » et « colonne ».
 - a. 5A : fol. 89 - 112. Couverture du cahier. Papier « fêrûle ».
 - b. 5B : fol. 90 – 99. Papier « colonne ».
 - c. 5C : fol. 100 – 105. Papier bambax filigrané de deux types, « cloche avec son bâtis 2 », « trèfle ».
 - d. 5D : fol. 106 – 111. Papier bambax filigrané de deux types, « cloche avec son bâtis 2 » et « trèfle ».
6. **Cahier n° 6. fol. 113 - 166.** 54 folios, soit 27 bi-feuillets. Cahier composite, comprenant un cahier contenant deux cahiers séparés. Papier bambax filigrané de deux types, « colonne » et « fêrûle ».
 - a. 6A : fol. 113 - 166, papier « fêrûle »
 - b. 6B : fol. 114-123/156-165, papier « colonne »

- c. 6C : fol. 124 à 143, papier « colonne ».
- d. 6D : fol. 144 à 155, papier « colonne ». Format disparate de chaque cahier.

L'examen des retailles des cahiers, et en particulier celle des folios du cahier englobant (cahier 6A), révèle que ce dernier est formé de bi-feuillets épars, non regroupés en cahier initial : des folios contigus n'ont pas du tout le même format, ni la même retaille. Très nettes marques de pliage.

- 7. **Cahier n° 7. fol. 167 - 184.** 18 folios, soit 9 bi-feuillets. Cahier composite, fait de 3 ensembles. Papier bambax filigrané de deux types, « tête de licorne » et « cruche avec son versoir (aiguière) », pour le seul bi-feuillet 174 - 175. Cahier plié.
 - a. 7A : fol. 167 à 184. Cahier principal, papier « tête de licorne » comprenant deux bi-feuillets juxtaposés et insérés en son centre :
 - b. 7B : fol. 174-175. Papier « cruche avec son versoir – aiguière »
 - c. 7C : fol. 176-177. Papier « tête de licorne »
- 8. **Cahier n° 8. fol. 185 - 192.** 8 folios, soit 4 bi-feuillets enchâssés les uns dans les autres. Retaille irrégulière des folios. Papier bambax filigrané « tête de licorne ». Cahier plié.
- 9. **Cahier n° 9. fol. 193 - 202.** 10 folios, soit 5 bi-feuillets enchâssés. Papier bambax filigrané « tête de licorne ». Cahier homogène.

Catalogue des papiers et filigranes⁸

Arbalète 2	Gris (243 ; 243 ; 243)	
-------------------	------------------------	--



Briquet, n°s701-709, Briquet-Gênes n°s 7-9 (*Balestra*)

Figure 2. AD13, B1060 fol. 22

Le papier arbalète 2 apparaît à 36 reprises dans le registre de la viguerie de Tarascon. On retrouve ce type, mais d'une variante différente, dans le registre B1061 (copie médiévale du registre). Il s'agit d'un type de papier répandu, et, pour ce qui concerne notre période d'étude, de fabrication italienne, et plus particulièrement probablement de Fabriano.

Papier « arbalète 2 » dans le registre B1060	Cahier	Format moyen bi-feuillet	Nb total
1-26↔27-52	1	440.5x300	26
55-57↔58-60	2B	454x302	3
64-65↔76-77	3B	443.5x301	2
70↔71	3B	446x302	1
81-84↔85-88	4	455x302	4
Total		448x301.5	36

⁸ Les indications de niveau de gris renvoient au schéma d'organisation (AD13, B1060, viguerie de Tarascon, original – mise au propre, schéma général d'organisation), p. 19. Pour les renvois dans les catalogues de référence : Briquet = Ch.-M. BRIQUET, *Les filigranes. Dictionnaire historique des marques du papier*, Leipzig, 1923 ; Briquet-Gênes = Ch.-M. BRIQUET, « Papiers et filigranes des archives de Gênes, 1154 à 1700 », dans *Atti della Società ligure di storia patria*, t. XIX, 1887 ; Zonghi = A. Zonghi, *Le Marche principali delle Carte Fabrianesi dal 1293 al 1599 raccolte e dichiarate dal Canonico Aurelio Zonghi*, 1881, rééd. A. et A. ZONGHI, A.F. GASPARINETTI, *Zonghi's Watermark*, (= *Monumenta chartae papyraceae historiam illustrantia*, III), Inversum, 1953, (avec tables des filigranes) ; Mošin-Traljić = V. A. MOŠIN, S. M. TRALJIĆ, *Filigranes des XIII^e et XIV^e siècles*, Zagreb, 1957.

Les types les plus proches répertoriés par Ch.-M. Briquet sont les n^{os} 701 et 703 de son catalogue, repérés dès 1320 pour le premier, et à partir de 1334 pour le second. Le n^o 701 est signalé à Avignon de 1331 à 1352, mais il présente des variantes par rapport au filigrane présenté ici. Il s'agit dans les deux cas de papier à vergeure fine. Le format de ces papiers est de 310 x 460 mm pour le premier, 300 x 450 pour le second, ce qui correspond aux dimensions relevées dans le registre B1060, à quelques variations près.

<i>Férule</i>	<i>Gris (223 ; 223 ; 223)</i>	
---------------	-------------------------------	--



Briquet n^{os} 6173, 6178, Briquet-Gênes n^{os} 270-272, Zonghi, n^{os} 118-132 et 1878.

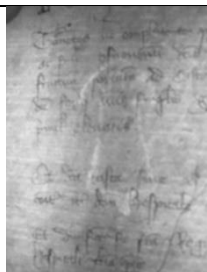
Figure 3. AD13, B1060 fol. 61

On retrouve le papier « férule » à 9 reprises dans le registre B1060.

Papier « férule » dans le registre B1060	Cahier	Format moyen bi-feuillet	Nb Total
53-54↔61-62	2A	454 x 302	2
63↔80	3A	456x301	1
66-69↔72-75	3B	460x302	4
89↔112	5A	448x300	1
113↔166	6A	437x302.5	1
Total			9

De façon remarquable, ce papier sert 4 fois de « chemise » pour un cahier, soit pour les cahiers 2, 3, 5 et 6, parfois en discordance avec le papier utilisé pour le « corps » du cahier (pour les cahiers 5 et 6), alors que pour les cahiers 2 et 3, ce papier est utilisé en alternance avec le papier « arbalète 2 ». Notons également que ce type est employé fréquemment dans l'enquête (125 bi-feuillets répertoriés), dans les registres B1054 (Grasse, Villeneuve, Vence, avril 1333), B1040 (Apt, septembre 1333) et B1041 (Aix, novembre 1333). Il est représenté dans notre corpus par plusieurs variantes. On peut peut-être avancer pour ce papier l'hypothèse qu'il s'agit d'un papier très répandu, stocké à la curie, et utilisé lors de la préparation des registres ou de leur mise en forme définitive (lors de la mise au propre, ce qui est le cas ici).

<i>Cloche avec son bâtis 2</i>	<i>Gris (163 ; 163 ; 163)</i>	
--------------------------------	-------------------------------	--



Briquet n^{os} 4022-4024 (types approchant), Briquet-Gênes n^o 158

Figure 4. AD13 B1060 fol. 100

Seuls 2 bi-feuillets de ce type sont répertoriés dans le registre B1060.

Papier « Cloche avec son bâtis 2 » dans le registre B1060	Cahier	Format moyen bi-feuillet	Nb total
100↔105	5C	452x302 retaillé	1
106↔111	5D	459x304 retaillé	1
Total		455x303	2

Pour ce papier comme pour le précédent, on observe un usage de couverture de cahier (5C et 5D). Dans les deux cas, ces chemises ont été retaillées, ce qui peut être un indice de la constitution particulière de ce cahier, fait de l'adjonction de plusieurs ensembles hétérogènes dans leur facture.

Ce type de papier est différent du type repéré dans les registres B1054. Villeneuve et Vence et B1057. Nice, baptisé par nos soins « Cloche avec son bâtis 1 ». Ici, on peut le comparer aux n^{os} 4022 et 4024 du catalogue Briquet, et plus encore au n^o 158 de l'inventaire des filigranes répertoriés dans les archives de Gênes, alors que le papier repéré dans les registres B1054 et B1057 ne trouve pas de correspondant véritablement satisfaisant. Il faut préciser à ce propos que ce type de papier est extrêmement fréquent, dans l'ensemble de l'Europe semble-t-il, au point qu'on a du mal à en déterminer le lieu de fabrication et la datation. Pour ce qui concerne nos seuls registres, ce type de papier, sous ses différents aspects, n'est que rarement représenté : outre les 2 bi-feuillets du registre B1060, on ne les repère qu'à deux occurrences, une fois dans le registre B1054. Villeneuve et Vence (fol. 7↔8) et une fois dans le registre B1057. Nice (fol. 8↔31).

<i>Deux cercles traversés d'une hampe en croix latine</i>	<i>Gris (203 ; 203 ; 203)</i>	
---	-------------------------------	--



Briquet n^{os} 3165-3174, Briquet-Gênes n^{os} 48-60, Zonghi n^{os} 453-475

Figure 5. AD13 B1061 fol. 26

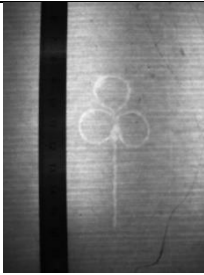
Il faut ajouter aux 70 bi-feuillets du registre B1061, de type « deux cercles traversés par une hampe en croix latine » un bi-feuillet observé dans le registre B1060.

Papier « Deux cercles » dans le registre B1060	Cahier	Format moyen bi-feuillet	Nb total
78↔79	3C	452x301	1
Total		452x301	1

Ce type de papier est très souvent utilisé (107 bi-feuillets répertoriés dans notre corpus, en comprenant le registre B1061)⁹. Pourtant, ce papier employé pour le tarif du péage d'Orgon est un exemplaire unique dans le registre de Tarascon, car le papier utilisé pour les cahiers relatifs à la localité d'Orgon sont également différents (papier « tête de licorne », essentiellement). Ce bi-feuillet, ajouté en discordance dans le cahier n^o 3, présente des traces de pliure très irrégulières, en biais pour une partie. Lorsqu'il a été manipulé, certainement au XVII^e siècle et intégré dans le cahier, il était déjà comme froissé, car le trait de cancellation du folio 79, au recto comme au verso, recoupe le pli.

⁹ On retrouve ce papier dans les registres AD13, B1046 (baillie de Barjols, août 1333), 13 bi-feuillets, et AD13, B1062 (viguerie de Puget-Thénières, mai-juillet 1333), 24 bi-feuillets. A. MAILLOUX, « Catalogue des filigranes observés dans les registres de l'enquête de 1331-1334 », dans EGL, *Provence orientale*, p. C-CIII.

Trèfle	<i>Gris (143 ; 143 ; 143)</i>	
---------------	-------------------------------	--



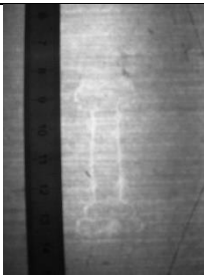
Briquet n°s 6219-6221

Figure 6. AD13, B1060, fol. 103

Papier « trèfle » dans le registre B1060	Cahier	Format moyen bi-feuillet	Nb total
101-102↔103-104	5C	461x305	2
107-108↔109-110	5D	459x306	2
Total		460x305.5	4

Ce papier est un des plus représentés dans notre série. On en dénombre 71 bi-feuillets, dans les registres B1060, Tarascon (4), B1057, Nice (29) et B1051, Digne (38). Il s'agit d'un type de papier fréquent, produit en Italie, repéré pour ces variantes à partir des années 1320. Il est recensé dès 1325 à Aix-en-Provence (Briquet 6219).

Colonne	<i>Gris (183 ; 183 ; 183)</i>	
----------------	-------------------------------	--



Briquet n°s 4338-4343, Briquet-Gênes n°s 169

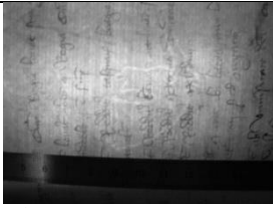
Figure 7. AD13, B1060, fol. 157

Ce type de papier apparaît à plusieurs reprises dans le registre de Tarascon (31 bi-feuillets, répartis dans plusieurs cahiers).

Papier « Colonne » dans le registre B1060	Cahier	Format moyen bi-feuillet	Nb total
90-94↔95-99	Cahier 5A	456x310	5
114-123↔156-165	Cahier 6B	437x306	10
124-133↔134-143	Cahier 6C	447.5x306	10
Fol. 144-149↔150-155	Cahier 6D	460x306	6
Total		450x307	31

La très nette variation de format de ces bi-feuillets, dans le même registre, tient à la difficulté de mesurer correctement la largeur des folios à l'extérieur des cahiers épais. Ainsi, les bi-feuillets du cahier 6A devraient être plus larges, car ils sont placés à l'extérieur de ce cahier, et ceux du cahier 6C plus courts. Or, c'est l'inverse qui apparaît, car la mesure de la largeur des folios est plus fiable au cœur du cahier. Si l'on se penche sur l'usage de ce type de papier, il semble concentré dans les deux localités de Chateaufort et Saint-Rémy. Il ne semble pas employé dans les autres localités visitées pendant l'enquête.

<i>Tête de licorne</i>	<i>Gris (123 ; 123 ; 123)</i>	
-------------------------------	-------------------------------	--



Briquet n° 15754-15756

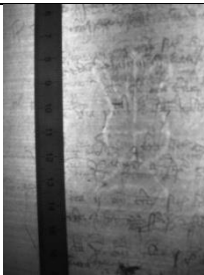


Figure 8. AD13, B1060 fol. 167 B1060, f187

17 bi-feuillets illustrent ce type de papier, que l'on n'observe que dans les cahiers 7, 8 et 9, tous trois relatifs à Orgon.

Papier « tête de licorne » dans le registre B1060	Cahier	Format moyen bi-feuillet	Nb total
167-173↔178-184	7A	461.5x304. 5	7
176↔177	7C	458x304.5	1
185-188↔189-192	8	453x304.5	4
193-197↔198-202	9	440x303	5
Total		453x304	17

<i>Cruche avec son versoir (aiguière)</i>	<i>Gris (103 ; 103 ; 103)</i>	
--	-------------------------------	--



Briquet n° 12843-12844

Figure 9. AD13, B1060, fol. 174

Un seul exemplaire de ce type se trouve au fol. 174-175 du registre de Tarascon.

Papier « Cruche avec son versoir-aiguière » dans le registre B1060	Cahier	Format moyen bi-feuillet	Nb total
174↔175	7B	458x305.5	1
Total		458x305.5	1

On retrouve ce type de papier dans le registre de Brignoles et Saint-Maximin, B1047, à 29 reprises. On peut comparer l'emploi unique de ce type dans ce registre à l'usage unique du papier « deux cercles », qui apparaît également en un seul exemplaire dans ce registre (fol. 78-79). Toutefois, dans l'organisation du cahier 7, on ne note aucune rupture de contenu ou d'écriture pour ce bi-feuillet, qui est agencé en continuité avec les folios qui l'entourent (173 ou 176-177). C'est toujours Leone da Guarcino qui intervient. Toutefois, au verso du fol. 175, on peut lire (à la lampe de Wood), une mention (ou un essai de plume), très effacée, qui suggère que ce folio a peut-être été intégré par prudence dans les feuillets formant ce premier cahier relatif à Orgon, lors de la préparation du cahier. Aucun indice supplémentaire ne vient toutefois étayer cette hypothèse.

Schéma d'ensemble et étapes de fabrication

Quelques constats préliminaires émergent à l'examen de l'agencement général des cahiers et des papiers employés. La première remarque, de bon sens, consiste à souligner que malgré le grand nombre de papiers différents utilisés dans ce registre, une cohérence d'ensemble se dessine. On peut tenter de la reconstituer en examinant la répartition des papiers dans les cahiers et leur contenu. Signalons aussi d'emblée que ce registre est une mise au propre d'éléments recueillis dans un original qui fut détruit par la suite. On peut établir avec certitude ce type particulier de fabrique du registre à partir des mentions assez fréquentes, apposées en marge du premier cahier (relatif à Tarascon), qui signifient que l'on a procédé à une vérification précise de la copie à partir d'un original¹⁰. La réalisation générale de ce registre est placée sous la conduite de Leone da Guarcino, convoqué par Leopardo da Foligno au début de la procédure, et dont on peut reconstituer l'intervention et les pratiques.

Le premier cahier, relatif à Tarascon et ses environs, est conçu comme un ensemble cohérent. Un seul papier, de type « arbalète 2 », est employé, et une seule main, celle que l'on peut attribuer à Leone da Guarcino, s'y emploie. Nous analyserons plus loin les techniques de mise au propre déployées par ce notaire intervenant dans l'ensemble du registre.

Pour l'ensemble des cahiers suivants, une pratique récurrente apparaît : chaque cahier est composé de deux ensembles, le premier consistant en une liste des droits comtaux dans la localité, généralement réduite au premier folio (recto) du cahier, le second (ou les suivants pour les grosses localités) contenant les enregistrements des déclarations. Ainsi, le premier bi-feuillet sert de couverture au cahier et très souvent aussi, le papier employé pour cette chemise est différent du papier utilisé dans le corps du cahier. Cette technique permet de constituer des dossiers compris dans une chemise dont le contenu est clairement identifiable par son titre et l'aide-mémoire que constitue la liste des droits royaux¹¹. Dans les cahiers 2, 3 (Saintes-Maries), puis 5 (Albaron), et 6 (Saint-Rémy), il s'agit de papier de type « fêrulle ». Dans le cahier 5, très composite, la couverture du cahier est en papier « fêrulle », mais pour les deux cahiers 5C et 5D, qui forment des ensembles autonomes, c'est le papier « cloche avec son bâtis 2 » qui remplit cet office. Dans le cahier 6, on repère le même système de constitution de « dossier », enveloppé dans une chemise de papier différent : seul le premier folio est en papier « fêrulle », alors que tout le reste du cahier (26 bi-feuillets) est formé d'un assemblage régulier de papier de type « colonne ». Dans le cahier 5B, relatif à Châteaurenard, qui semble en discordance avec les autres éléments de cette section, le papier employé est de type « colonne », ce qui renvoie au cahier 6, où le même type de papier est utilisé. Ce cahier est en fait un ajout réalisé par Leone da Guarcino, introduit par un système d'annotation en marge du titre général du cahier 5, au fol. 89r : un cercle écartelé à quatre points, accompagné de la mention « *Ponatur ad tale signum* », renvoie au fol. 90r, où on le retrouve en marge de l'invocation et du titre « *Regium Regestrum de Castro Raynaudo* », accompagné de la même mention¹².

Pour ce qui concerne les cahiers internes, ils sont constitués d'un même papier, préparés à cet effet et retailés une fois le cahier constitué. C'est le cas pour les cahiers 1, 4, 5 (si on considère que les cahiers 5C et 5D sont chacun réalisés selon ce principe et intégrés dans un dossier consacré à Albaron), 6, 7, 8 et 9. Un examen plus approfondi permet d'intégrer le cahier 2 dans ce groupe : les fol. 53r (*Regestrum de Villa de Mari*), 54r (*Recognitiones facte per infrascriptos de territorio de Boscomalo*), voire 55r (*Boscomalis*) apparaissent comme des pages de titre, enveloppant pour ainsi dire la section des reconnaissances faites aux Saintes-Maries (fol. 56 et suivants, *Apud Villam de Mari*). De façon caractéristique, les fol. 53v, 54v et 55v restent vierges.

Cette manière de constituer des cahiers-dossiers, articulant une page de titres et les déclarations permet de clarifier le mode de travail choisi pour la réalisation de la mise au propre du

¹⁰ Voir *supra* p. XXXII et *infra* p. CXXV et fig. 50.

¹¹ Voir ci-dessous « AD13, B1060. Tarascon original-mise au propre. Schéma général d'organisation » Annexe. Fig. 12, p. 19. Le lien entre papier et page de titre apparaît très clairement.

¹² Voir ci-dessous, fig. 57, p. CLII.

registre. Leone da Guarcino, qui supervise l'ensemble de la confection de ce registre, prépare les chemises, en apposant les titres et en récolant l'ensemble des droits du comte sous cette rubrique. Dans un second temps, les cahiers portant la copie des déclarations enregistrées dans les localités visitées sont intégrés dans lesdites chemises. En s'appuyant sur l'usage des papiers, on peut suggérer la reconstitution suivante pour décrire le travail de mise au propre des cahiers de l'enquête.

Voici les étapes de fabrication du registre à partir de l'examen des papiers :

- Mise au propre de l'enquête pour les circonscriptions de Tarascon (cahier 1), *Vineto* et *Propedris* (cahier 4) : papier « arbalète 2 »
- Mise au propre des déclarations pour les localités de Boismieux (cahier 2B), papier « arbalète 2 » et de Sablon (cahier 3A et 3B), papier « arbalète 2 » et « férule ».
- De façon concomitante, préparation des chemises pour les localités visitées, papier « férule » : fol. 53-62 (Saintes-Maries), fol. 54-61 (Boismieux) (cahier 2) ; fol. 63-80 (Saintes-Maries, Sablon) (cahier 3A) ; fol. 89-112 (Albaron) (cahier 5A) ; fol. 113-166 (Saint-Rémy) (cahier 6A).
- Mise au propre des déclarations de Châteaurenard (cahier 5B) et Saint-Rémy (cahiers 6B, 6C, 6D), papier « colonne ».
- Préparation des chemises, papier « cloche avec son bâtis 2 » et mise au propre des déclarations de Saint-Vincent (Albaron) et Boismieux (Albaron) (cahiers 5C et 5D), papier « trèfle »
- Mise au propre des cahiers relatifs à Orgon (cahiers 7, 8, 9), papiers « tête de licorne » (cahiers 7A, 7C, 8 et 9) et « aiguère » (cahier 7B). On peut adjoindre à cet ensemble le bi-feuillet 3C, comprenant le tarif du péage d'Orgon, en papier « deux cercles », dont on ne peut déterminer à quel moment il a été établi et intégré dans le registre. Il est toutefois écrit d'une main que l'on retrouve au fol. 149v (main F), dont on ne peut dater précisément l'intervention, car il s'agit là-aussi d'une mention erratique.

Au-delà de ce schéma général de travail, et pour mieux en comprendre les étapes de façon détaillée, il est nécessaire d'identifier à présent les différentes personnes intervenant dans la fabrication du registre. Un ensemble complexe, le cahier 3, mais également les cahiers relatifs à Saint-Rémy et Orgon, qui ont jusqu'ici peu retenu notre attention, seront mis en lumière.

Les personnels engagés dans la confection du registre

Il faut préciser ici que l'on doit distinguer le personnel de l'enquête à proprement parler, qui se déplace et recueille l'information sur place, et le personnel engagé dans la confection du registre, dans la mesure où celui-ci est une « mise au propre », et ne procède pas d'un enregistrement direct lors de la collecte des déclarations dans les différentes localités visitées. Il peut s'agir des mêmes personnages, sans que l'on n'en ait la preuve. On observe, pour ce qui concerne la confection des registres, deux groupes d'individus différents, ceux qui interviennent dans toutes les sections du registre, et ceux qui n'apparaissent que dans certaines, bien localisées. Il faut également signaler des interventions postérieures à la fabrique du registre qui consistent en des ajouts, des corrections ou des vérifications d'ensemble.

Leopardo da Foligno réunit pour cette première circonscription une équipe locale, autour de Leone da Guarcino, notaire royal de Tarascon, qui dirige la fabrique du registre. Leone da Guarcino apparaît dans toutes les sections du registre. On peut le qualifier de notaire principal. Il est accompagné d'une équipe de notaires qui opèrent dans leur propre localité, à la demande de Leone da Guarcino ou de Leopardo da Foligno lui-même. On peut également identifier un second notaire de quelque relief, Paul *Maxoti*, qui intervient exclusivement à Saint-Rémy. Enfin, un certain Etienne est mentionné dans une marge du registre, mais on ne peut identifier avec certitude cet individu avec une des mains répertoriées dans le registre.

*Leone da Guarcino*¹³

Sans conteste, Leone da Guarcino est la principale figure du registre. Responsable de la confection générale du registre B1060, il intervient à de multiples reprises, soit pour l'élaboration de cahiers complets, soit pour une part de certains cahiers, où la tâche est partagée entre plusieurs individus. Il est le principal scribe du premier cahier, qui collationne les données relatives à Tarascon et ses alentours (les « *gacchia* »). À partir du fol. 22, Leone da Guarcino organise son travail de mise au propre de façon rationnelle : il prépare à l'avance les petits cartels servant de titre pour les déclarations de chaque « *gacchia* », puis copie ensuite dans les rubriques idoines les déclarations. Des reprises d'écritures sont très nettement visibles dans cette section. On retrouve Leone da Guarcino dans l'ensemble du registre, notamment au début de chaque cahier où il établit, au début de chaque section, la liste des droits royaux dans la localité visitée. Un signe apposé en haut de chaque recto de folio, dans l'angle supérieur gauche, doit probablement se rapporter à son rôle de superviseur de la réalisation matérielle du registre. Il s'agit d'un L majuscule dont la forme correspond à sa graphie. Nous supposons qu'il s'agit d'une signature apposée après vérification du bon agencement des folios mis au propre.

Son écriture élégante, aux lettres majuscules caractéristiques (I, R, S, T, V), d'un module assez grand et aéré, au *ductus* assuré et rapide, témoigne d'une pratique assidue de l'écriture. Les jambages des « n » et « m », bien dessinés, permettent d'identifier ces lettres sans difficulté au sein des vocables. En fin de mot, le dernier jambage du « m » est prolongé en une boucle expansive sous la ligne d'écriture. On observe le même type de maniérisme pour les abréviations de « *con* » en début de vocable ou de « *bus* » en terminaison des datifs-ablatifs pluriels. Des ornements un peu plus élaborés apparaissent : ainsi, le « I » majuscule ornementé en lettrine du premier folio du registre¹⁴, ou les « R » majuscule dans le même paragraphe, sont tout à fait caractéristiques de sa graphie. Les mots sont clairement individualisés, et la lecture de cette écriture est particulièrement facile et agréable. Au cours du registre, l'écriture peut se modifier, soit pour se contracter dans un espace imparti réduit¹⁵, soit parce que le *ductus* devient plus rapide et haché lors d'une séquence trop longue. Dans ce cas, la régularité des lettres et l'élégance du trait disparaissent sous l'effet de la fatigue.

Cahier 1 (Tarascon). Leone da Guarcino assure la confection complète de ce cahier. Seuls quelques ajouts sont imputables à d'autres individus, notamment aux folios restés vacants, puis utilisés pour les déclarations de Rognonas (main X, main Y) et Saint-Andiol (main Z).

Cahier 2 (Saintes-Maries : salines, Boismieux, Saintes-Maries), fol. 53 à 59.

Cahier 3 (Saintes-Maries : Sablon), fol. 63, 70-71, 77v : ajout d'un item.

Cahier 4 (Albaron : *Vineto* et *Propedris*), fol. 81-83, fol. 85, fol. 86.

Cahier 5A (Albaron), fol. 89.

Cahier 5B (Châteaurenard), fol. 90-99. Tout ce cahier intermédiaire est de la main de Leone da Guarcino.

Cahier 5C (Albaron : Saint-Vincent), fol. 100. Ce folio correspond au fol. 105, « couverture » du cahier intermédiaire 5C. Les fol. 101-104 sont de la main A.

Cahier 5D (Boismieux), fol. 106, qui correspond au fol. 111, « couverture » du cahier intermédiaire 5D. Les folios internes sont de la main A.

Cahier 6A (Saint-Rémy), fol. 113 (discontinu, mélange avec main C).

¹³ Voir fig. 49, exemplaire de la main de Léon de *Guarcino* ; également le schéma d'assemblage du registre, p. CXIX, où sont mis en évidence les scribes et notaires du registre.

¹⁴ Voir fig. 49.

¹⁵ Voir le fol. 53 (premier folio du cahier 2, registre des Saintes-Maries-de-la-Mer ; au recto, droits du roi dans cette zone, au verso, droits dans les salines). L'écriture est très peu aérée dans la partie inférieure du folio et au verso, avec un espace interlinéaire très réduit. La mauvaise qualité du papier, où la surface d'écriture semble poreuse (au recto notamment, où l'encre a tendance à se diffuser autour du trait des lettres), rend l'identification de la main plus difficile. Mais au verso, où l'on n'observe pas de discontinuité de la graphie entre les paragraphes, sa main est nettement plus identifiable.

Cahier 6C, fol. 130v, bas de page, fol. 131, fol. 132-137, fol. 140 – 143.
 Cahier 7 (Orgon), fol. 167-184 (un ajout main C au fol. 167r).
 Cahier 9, fol. 193-201r.

Paul Maxoti¹⁶

Le notaire de la cour royale à Saint-Rémy, Paul *Maxoti*, n'apparaît que dans le cahier relatif à cette localité. Dans cette section, Paul *Maxoti* dispose le texte de façon très régulière : les paragraphes sont bien individualisés par un espace interlinéaire assez prononcé. Ils sont justifiés. Chaque item est introduit par une abréviation du terme « Item » très caractéristique, dont le I majuscule forme un très léger retrait dans la marge gauche.

Cahier 6B (Saint-Rémy), fol. 114-123, avec un ajout de la main C au fol. 114.

Cahier 6C, fol. 124- 128, puis 129v -130r, et enfin 138v.

Cahier 6D (cahier scellé), fol. 144-149, fol. 158 (ajout).

Hormis ces deux personnages dont l'intervention est clairement identifiée au cours des registres, un grand nombre d'individus interviennent, dans différentes sections du registre.

Ajouts et corrections

Dans l'ensemble du registre, des ajouts et corrections sont réalisés, soit par Leone da Guarcino, soit par Paul *Maxoti* à Saint-Rémy, soit par d'autres individus. Dans le premier cahier, une annotation au folio 4 pourrait être de la main de Paul *Maxoti*, ou de l'individu « main C », qui interviennent tous deux essentiellement à Saint-Rémy. Toujours dans ce cahier de Tarascon, un individu semble avoir procédé à des annotations techniques du texte. Il s'agit d'une main correctrice, qui intervient aux fol. 13, 14 et 20, et appose des signes de renvois intertextuels (cercle écartelé de quatre points, ou croix ornementée, apposée en marge gauche de ces folios).

Enfin, un correcteur intervient dans l'ensemble du registre. C'est lui qui corrige une partie des titres préparés par Leone da Guarcino, et surtout qui procède à la vérification des comptes qui se matérialise par l'indication en bas de page de chaque verso de folio du total des sommes et prélèvement dus. Le correcteur est d'autant plus identifiable qu'il utilise une encre noire, alors que dans l'ensemble c'est une encre marron qui est employée.

Toujours dans ce cahier, on observe à deux reprises des interventions postérieures au travail de mise au propre de Leone da Guarcino. Au fol. 35, deux séries d'items de deux mains différentes, nommées main X et main Y, viennent compléter la rubrique relative à Rognonas. C'est ici Leone da Guarcino qui a préparé le titre compris dans un petit cartel. De même, pour la section de Saint-Andiol, qui est adjointe aux fol. 37 à 39r, c'est une main encore différente qui apparaît (main Z). Ici, le titre est très différent des autres titres de ce cahier. Ses ornements, ainsi que la mise en page des items, se distinguent bien des folios précédents. Par ses caractéristiques graphiques (module d'écriture plus serré, plus anguleux), ainsi que par l'encre noir foncé employée, cette main se distingue tout à fait. Aussi peut-on avancer que cette petite rubrique, contrairement à la précédente (Rognonas) est plus tardive, en tout cas en discordance dans l'économie globale du registre.

L'organisation du travail de mise au propre : un travail d'équipe

Dans le cahier n° 3 (le second cahier des Saintes-Maries de la Mer - fol. 63-80), l'alternance de plusieurs mains avec celle de Leone da Guarcino nous permet de saisir une organisation particulière du travail de mise au propre des déclarations recueillies pour le territoire de Sablon. Ce

¹⁶ Fig. 61, p. CLVI.

cahier composite est préparé, comme tous les autres, par Leone da Guarcino, qui écrit le titre de cette section et copie sur le premier folio (au recto) les droits royaux dans cette localité. Il s'agit d'une feuille de papier de type « fêrûle ». Les trois folios suivants, 64, 65, 66, dans du papier « arbalète 2 » et « fêrûle », comprennent la suite des déclarations enregistrées. Une première main, « main 1 », intervient ici. Les déclarations suivent, sans solution de continuité, le contenu du fol. 63v. Une nouvelle section apparaît ensuite au fol. 67 : un titre, « *De Sablono* », précède les déclarations copiées par une seconde main « main 2 ». Ces déclarations sont copiées, sans solution de continuité, du fol. 67 au fol. 69, d'abord par la « main 2 », puis par la « main 1 ». On retrouve les mêmes mains, en symétrie, sur les folios correspondant à ces derniers (fol. 72 et 73). Toutefois, un bi-feuillet (fol. 70-71), intitulé également « *De Sablono* », de la main de Leone da Guarcino, est intercalé dans ce regroupement. Les déclarations copiées à la suite de ce bi-feuillet (fol. 72, main 1) et 73 (main 2), constituent la suite logique des déclarations contenues dans le fol. 71v. Ce cahier a donc été conçu dès le départ comme un ensemble logique et cohérent, les trois individus (Leone da Guarcino et son équipe technique) se sont réparti le travail de copie des déclarations enregistrées au brouillon. Ils prévoient donc à peu près les bi-feuillets nécessaires à cette copie, ainsi que la succession de ces passages. Ainsi, on observe entre le fol. 73 et le fol. 74 une rupture de texte, une partie de l'espace attribué à la « main 2 » restant vacant, probablement car l'écriture de cet individu est plus dense et compacte. Au fol. 75, la main 1 réapparaît, en parfaite concordance avec les folios correspondant dans la première partie du cahier. Enfin, Leone da Guarcino complète cette série au verso du folio 77 par un ultime item. Cette organisation du travail fait penser, *mutatis mutandis*, à un type de copie « à la *pevia* », à la différence près qu'ici, la matière à copier est un brouillon d'enregistrement de déclarations¹⁷. Les mains 1 et 2 n'apparaissent que dans ce cahier.

À partir des cahiers d'Albaron (cahier 4), on note l'intervention de plusieurs individus, plus ou moins récurrents, convoqués soit par Leone da Guarcino, soit par Paul *Maxoti*.

Une première main, « main A », apparaît dans le cahier 4. (*Vineto, Propedris*, Albaron), aux fol. 83v, 84r, 85r, mais également dans le cahier 5C (Saint Vincent) aux fol. 101 r et v, 102r et v, 103r, et 5D (fol. 107). Sans être aussi complexe que pour le cahier 3, on observe ici aussi un travail d'équipe qui permet à Leone da Guarcino de superviser la confection du registre sans être constamment sollicité par la copie fastidieuse des brouillons. En effet, le rôle de Leone da Guarcino se limite à préparer les différentes chemises qui constituent ce dossier.

À Saint-Rémy, outre Leone da Guarcino, qui supervise le travail, et Paul *Maxoti*, qui est le principal artisan de ce « registre dans le registre », on note l'intervention de plusieurs mains :

- la « main C », qui intervient dès le cahier 6A, 113 r et v, en alternance avec Leone da Guarcino, puis dans le cahier 6B, fol. 114, en ajout à la main principale de Paul *Maxoti*. Cet individu intervient peut-être au fol. 167 (cahier 7, Orgon, en ajout au texte disposé par Leone da Guarcino), à moins qu'il ne s'agisse là de Paul *Maxoti*.
- la « main D » intervient de façon très discrète, au cahier 6B, fol. 123 r et v. Paul *Maxoti* lui succède. Cette main réapparaît en appoint au fol. 128v.
- de même, la « main E » n'apparaît qu'à deux reprises, aux fol. 129r et 139, en alternance avec Leone da Guarcino, sur deux bi-feuillets contigus.
- la « main F » n'intervient également que très peu, aux fol. 149-150. Mais c'est cette même main qui établit le tarif du péage d'Orgon (bi-feuillet 78-79 erratique inséré par erreur dans le cahier 3).
- Les « main G » et « main H » apparaissent quant à elles au cahier 8 (Orgon). Elles se succèdent pour composer ce petit cahier qui est une partie de l'ensemble relatif à Orgon. La « main G » apparaît des fol. 185 à 190r, puis la main H lui succède pour les fol. 190r à 192. Enfin, deux mains, « main I » et « main K », complètent le cahier 9, dans ses ultimes folios (201v-202) après une section entièrement de la main de Leone da Guarcino.

¹⁷ Voir le cahier 3. Annexe. Fig. 12. Schéma général d'organisation, p. 19.

Cette technique assez complexe de répartition du travail de copie et de mise au propre à partir des brouillons de l'enquête est complétée par une seconde pratique, qui vise à vérifier le contenu de la copie et à en assurer l'authenticité. Dans le premier cahier, des mentions fréquentes de comparaison à l'original sont repérables (fol. 13, 18, 20, 26). Au fol. 13, cette mention est accompagnée d'un petit cachet de cire rouge, dont on peut se demander s'il ne vient pas authentifier, en quelque sorte, la copie. Au total, la technique de mise au propre, choisie par Leone da Guarcino pour l'élaboration de ce registre, peut se révéler assez improductive et fastidieuse pour le notaire et son équipe technique. En effet, ce travail considérable nécessite une grande attention, et surtout un travail postérieur de vérification extrêmement contraignant, mais nécessaire pour conférer au document produit après la procédure une dimension probatoire. Les nombreux ajouts, corrections et vérifications, dont témoigne la multiplication des intervenants, sont la solution trouvée pour pallier l'inconvénient d'une réalisation en deux temps du registre. Mais cette démultiplication à l'infini des étapes documentaires induit une marge d'erreur considérable et nuisible à l'objectif premier de l'enquête, qui est de produire la vérité et de rétablir le bon droit et la justice du prince. Au total, cette première expérience administrative de l'enquête et de la fabrication du registre s'avère fort instructive : elle démontre les compétences du personnel local engagé dans l'opération et indique probablement à Leopardo da Foligno des voies alternatives de conduite de son enquête.

B1061. Tarascon (copie du XIV^{ème} siècle)

Lors du classement commandé par le Parlement, on a privilégié le second registre, qui est une copie postérieure à l'enquête, médiévale et attribuée au règne de Jeanne I^{ère}¹⁸. De fait, la perfection de sa facture, tant du point de vue de l'écriture que de la disposition du texte et de l'agencement des cahiers, en faisait probablement un document plus facilement consultable à l'époque moderne. C'est ce registre qui est placé en tête du registre factice réalisé en 1682.

Il s'agit d'un registre de 4 cahiers de papier, de 295 x 223 mm. On dénombre 144 folios soit 72 bi-feuillets, numérotés en toutes lettres à partir du 2^e folio, de « Premier » à « Cent quarante troisième et dernier ». Ce registre s'avère homogène pour ce qui concerne le papier, à l'exception de 2 bi-feuillets situés au centre du dernier cahier. Il s'agit de papier filigrané. Les filigranes sont de deux types : « deux cercles traversés par une hampe se terminant en croix latine » et « arbalète » (type 1).

Couverture du registre en parchemin (fig. 48)

La couverture originale du registre est faite de parchemin. Elle est intégrée dans le registre reconstitué, cousue au premier cahier, et réapparaît, retaillée, à la fin de ce dernier (après le folio 50). Il s'agit d'un parchemin replié dans sa partie supérieure et le long de la marge de gouttière, avec un point de couture dans l'angle supérieur droit. Cette couverture comporte de nombreuses marques d'archivage et de contenu :

- Dans l'angle supérieur gauche, à l'encre noire, « E. ». Sur la même ligne, centré, à l'encre marron « 1431 ».
- En dessous de la lettre E, au crayon bleu, qui est la marque personnelle de Louis Blancard, sur deux lignes, « Tarascon 3 ; 293 ». Louis Blancard reprend ici les indications portées sur la couverture moderne du registre factice de 1682. Sur la même ligne, à l'encre marron, apparaît en trait épais une croix dont les branches sont ornées de cercles évidés.

18 Voir *supra* p. XXXVII. Notre foliotation commence au préambule, alors que la foliotation moderne débute au folio suivant. Voir fig. 12. Schéma général d'organisation, 53, 58, 65, 66. Fac-similés.

- En dessous, d'une encre marron-noir, et d'une écriture médiévale « *Regestrum [vicariae] Tharasconis* ». Cette mention est peu lisible.
- En revanche, le titre central « *Tharasconis* », et en dessous, d'un plus petit module, le sous-titre « *Leopardus Tharasconis* », sont d'une écriture très lisible, soignée, avec des ornements. Le « *Tharasconis* » du sous-titre est un ajout (module plus petit, trait plus fin).
- Dans le quart inférieur droit, au crayon bleu (Louis Blancard), « B1061 ».
- Le long de la marge de reliure apparaissent diverses mentions et signes, pas toujours bien lisibles : un essai de plume en spirale, puis en dessous « *Bartholus Tharasconi* », et enfin, en bas, deux séries de chiffres séparées par un trait horizontal.

La composition de ce registre est simple et homogène. Il s'agit d'un assemblage de quatre cahiers de papier homogène : cahier 1 de 50 folios ; cahier 2, de 50 folios ; cahier 3, de 10 folios ; cahier 4, de 34 folios. On n'observe pas de ruptures dans l'assemblage, ni de réagencements complexes.

1. Cahier de 50 feuillets, soit 25 bi-feuillets assemblés de façon régulière, enchâssés les uns dans les autres. Cahier homogène, retaillé après assemblage des bi-feuillets. Traces de plis verticaux, séparant le folio en tiers : au recto, vallée, vallée, mont, au verso vallée, mont, mont. Ce système de plis suggère un pliage du cahier en deux puis deux, pour un archivage plus compact, dans une boîte (layette) ou un sac en toile¹⁹. Papier filigrané. Filigrane : deux cercles traversés d'une hampe en croix latine.
2. Cahier de 50 feuillets, soit 25 bi-feuillets assemblés comme ci-dessus. Cahier homogène, retaillé après assemblage des bi-feuillets, traces de plis verticaux, comme ci-dessus. Papier filigrané, même filigrane que ci-dessus.
3. Cahier de 10 feuillets, soit 5 bi-feuillets assemblés comme ci-dessus. Cahier homogène, retaillé après assemblage des bi-feuillets, traces de plis verticaux, comme ci-dessus. Papier filigrané, même filigrane que ci-dessus.
4. Cahier de 34 feuillets, soit 17 bi-feuillets assemblés. Traces de plis verticaux, séparant des tiers, comme ci-dessus. Papier filigrané. Deux filigranes répertoriés : deux cercles traversés d'une hampe en croix, comme ci-dessus et arbalète 1. Pour ce filigrane, il s'agit de deux bi-feuillets d'un papier différent, situés au centre du cahier (fol. 126/129 et fol. 127/128), retaillés différemment et mal pliés.

¹⁹ Pour reconstituer le système de pliage, nous employons la terminologie de l'origami, art du pliage japonais. Pli en « mont » : pli convexe, saillant sur la pliure, pli en « vallée » pli concave, creux vers la pliure. Voir n. 5.

*Filigranes*²⁰

Deux cercles traversés d'une hampe en croix latine	<i>Gris (234 ;234 ;234)</i>	
---	-----------------------------	--

Briquet, n^{os} 3165-3174, Zonghi, n^{os} 353-375²¹

Figure 10. AD13, B1061

70 bi-feuillets de ce type sont répertoriés dans le registre B1061.

Papier « deux cercles » dans le registre B1061. Tarascon. Copie XIV ^e siècle		70
1-25↔26-50	Cahier 1	25
51-75↔76-100	Cahier 2	25
101-105↔106-110	Cahier 3	5
111-125↔130-144	Cahier 4	15

Ce type de filigrane est courant, si l'on en juge par les indications données par Briquet. Il est bien représenté dans la série des registres de Léopard de Foligno, puisque l'on peut identifier ce papier dans des registres de diverses circonscriptions (Tarascon - 71 bi-feuillets si l'on considère l'original et sa copie, Puget-Théniers, 24 bi-feuillets, Barjols, 13 bi-feuillets)²². Papier de fabrication italienne, il circule largement dans l'Europe du XIV^{ème} siècle et fait l'objet d'imitations, notamment dans les battoirs champenois. Sa fabrication semble assez continue sur ce siècle, ce qui empêche de dater précisément la copie réalisée sous le règne de la Reine Jeanne. Dans notre série, les bi-feuillets déjà identifiés (soit un total de 108 sur 682 identifiés, pour 16 registres analysés sur les 31 que forme la série) présentent un format variable, de 295 x 446 mm pour le plus petit (B1061. Tarascon, copie du XIV^{ème} siècle, registre présenté ici), à 310 x 470 mm pour le plus grand (B1062, registre de Puget-Théniers). Cette variation de format peut être une indication des modalités de fabrication des cahiers. À partir d'un lot de papier, des cahiers seraient formés et retaillés lors de la réalisation des registres, ce qui explique la variation de format d'un registre à l'autre.

²⁰ Voir n. 8, p. 5.

²¹ BRIQUET : "Deux cercles l'un au-dessus de l'autre traversés par un trait qui se termine en croix latine", p. 213-215 pour la notice. ZONGHI : "due cerchi riuniti da una linea terminata con una croce (23 varietà)".

²² Viguerie de Puget-Théniers, registre AD13, B1062, EGL, *Provence orientale*, et baillie de Barjols, AD13, B1046, registre en cours d'édition.

<i>Arbalète 1</i>	<i>Gris (120 ; 120 ; 120)</i>	
-------------------	-------------------------------	--

Briquet, 701, 703, 707, Briquet-Gênes, n°s 7-9 (*Balestra*)

Figure 11. AD13, B1061.

2 bi-feuillets de ce type sont repérés dans le registre.

Fol. 126-127 ↔ 128-129.

Le type présent dans ce registre se rapproche des filigranes répertoriés par Ch.-M. Briquet sous les numéros 701, 703, 707, sans que l'on ne trouve de type exactement identique. Cette imprécision empêche, tout comme pour le premier filigrane repéré pour ce registre, d'utiliser le type de papier comme élément de datation certain. On ne le trouve pour le moment que dans le registre B1061, ce qui corrobore la datation postérieure du registre (que l'on peut déterminer, à partir d'éléments internes au texte, comme datant du règne de la Reine Jeanne I^{ère}). Là encore, pour les types de papier dont la date correspond au règne de l'héritière de Robert le Pieux, les fourchettes de datation ne sont pas assez précises pour déterminer si la copie a été faite pendant la première partie de son règne ou par la suite.

ANNEXE

Figure 12. AD13, B1060 (original – mise au propre). Schéma général d'organisation

Partie gauche : restitution de l'organisation matérielle des registres

Filigranes

Gris (243 ; 243 ; 243) : arbalète 2	
Gris (223 ; 223 ; 223) : fêrûle	
Gris (203 ; 203 ; 203) : deux cercles	
Gris (183 ; 183 ; 183) : colonne	
Gris (163 ; 163 ; 163) : cloche avec son bâtis 2	
Gris (143 ; 143 ; 143) : trêfle	
Gris (123 ; 123 ; 123) : tête de licorne	
Gris (103 ; 103 ; 103) : aiguière	

_____ Folio

_____ Matérialisation d'un cahier ou d'un cahier intermédiaire

1) Partie droite : restitution du contenu du registre

Titre, datation, **main**

Contenu du recto / contenu du verso

Abréviations

Mains : **LG** = Léon de Guarcino ; **PM** = Paul Maxoti. Les autres mains sont simplement dénommées **Main 1**, **Main 2**, **Main A**, etc.

sq. : suite du contenu, sans solution de continuité

sd. : sans date

r : recto

v : verso

Cahier n°1

	Couverture parchemin
1	Protocole, lettre de commission. 23 janvier 1332 LG
2	<i>Tenor aliarum licetarum Regalium</i> /sq. LG
3	<i>Tenor capitulorum sive preconizationum</i> / sq. LG
4	sq. / sq. 24 janvier 1332 LG
5	<i>Proprietates bonorum que dominus noster rex habet in Tharascone.</i> 25 janvier 1332 LG
6	sq. LG / vierge cancellé
7	<i>Secuntur redditus et proventus regii in castro Tharasconi et eius pertinentiis et qualiter percipiuntur et levantur</i> / sq. LG
8	sq. / <i>Secuntur alii redditus</i> LG
9	sq. r et v LG
10	Sq. LG / vierge cancellé.
11	<i>Secuntur servitia domorum terrarum vinearum et ortorum quos dominus noster Rex habet et percipit in castro Tharasconis et eius pertinentiis et solvuntur annuatim in festo Natalis Domini. Et primo videlicet de Gachbia condamine Tharasconis.</i> 25 janvier / sq. 27 janvier LG
12	sq. 28 janvier r. et v. LG
13	sq. r et v LG
14	sq. r et v LG
15	sq. r et v LG
16	sq. 31 janvier / sq. LG
17	sq. 1er février / sq. LG
18	sq. 2 février / sq. LG
19	sq. 3 février / sq. LG
20	<i>Item secuntur alia servicia sive census de gachbia castelli.</i> 29 janvier, 31 janvier / sq. LG
21	sq. 2 février, 3 février / sq. LG
22	<i>Item de Gachbia Laperiarum.</i> 2 février LG / vierge cancellé
23	<i>Item de Gachbia Raymundi de Pino.</i> 27 janvier, 30 janvier LG / vierge cancellé
24	<i>Item de gachbia mercati.</i> 26 janvier, 28 janvier / sq. 30 janvier LG
25	sq. 1er février, 2 février, 3 février LG / sq. LG puis vierge cancellé
2	<i>Item de gachbia vinea.</i> 27 janvier, 28 janvier / sq. 30 janvier LG
6	
2	<i>Item de gachbia sancti nicolai.</i> 27 janvier / sq. 28 janvier LG
7	
28	sq. r et v LG
29	sq. / sq. 31 janvier LG
30	sq. 1 item LG , puis vierge cancellé / vierge cancellé
31	vierge cancellé
32	<i>Secuntur recognitions facte de Regio terraggio terrarum insule Luciani non tamen de eis prestatur laudiminium nec trezennum.</i> 30 janvier / sq. 3 février LG
33	vierge cancellé r et v
34	vierge cancellé r et v
35	<i>Regestum de Rongnonatio</i> LG , main X, main Y/ vierge cancellé
36	vierge cancellé r et v
37	<i>Regestum regium de Sancto Andeolo.</i> 18 février main Z / sq.
38	sq. r et v, main Z
39	sq. main Z/ vierge cancellé
40	vierge cancellé
41	vierge cancellé
42	vierge cancellé
43	vierge cancellé
44	vierge cancellé
45	vierge cancellé
46	vierge cancellé
47	vierge cancellé
48	vierge cancellé
49	vierge cancellé
50	vierge cancellé
51	vierge cancellé
52	vierge cancellé
	Couverture

Cahier n° 2

53	<i>Regestrum de Villa de Mari / De assalinis</i> sd LG
54	<i>Recognitiones facte per infrascriptos de territorio de Boscomalo.</i> 8 février LG / vierge annulé
55	<i>Boscomalis.</i> 8 février LG / vierge annulé
56	<i>Apud Villam de Mari.</i> 8 février LG / sq. LG
57	sq. 9 février LG / sq. LG
58	sq. r et v LG
59	sq. LG / 1 item LG , le reste est vierge et annulé.
60	vierge annulé
61	vierge annulé
62	vierge annulé

Cahier n° 3

63	<i>Apud Villam de Mari, Recognitiones facte de territorio Sabloni per infrascriptos de Villa de Villa de Mari.</i> 8 février. LG / sq.
64	sq. du f. 63v. sd. r et v Main 1
65	sq. du f. 64v. sd. r et v Main 1
66	sq. sq. du f. 65v. sd. r et v Main 1
67	<i>De Sablono.</i> sd. r et v Main 2
68	sq. du f. 67v. sd. r et v Main 2
69	sq. du f. 68v. sd. r et v Main 1
70	<i>De Sablono.</i> Sd. LG
71	sq. du f. 70v. sd. LG
72	sq. de 71v°. sd. Main 1
73	sq. 72 v. Main 2. / 1 seul item, le reste est vierge et annulé.
74	vierge annulé
75	Reprise des déclarations°. Main 1
76	sq. 75 v. Main 1
77	sq. 76v. Main 1. / fin. Dernier item Léon de Guarcino , puis vierge annulé.
78	<i>Regium pedagium Urganis sic elevatur.</i> Main F. Sd. / vierge annulé
79	Vierge annulé
80	vierge annulé

Cahier n° 4

81	<i>De Feudis Vineti et Propedris de pertinentis albaroni et de domibus que sunt Regie curie tantum.</i> 7 février. LG. / sq.
82	sq. sd. LG
83	sq. 8 février, LG / sq. Main A , corrections et compléments de LG.
84	sq. 8 février. Main A (c. LG) r et v.
85	sq. main A , puis 2 derniers items LG (correction LG). / sq. 2 items, LG , puis vierge annulé.
86	<i>Castrum regium Albaronis.</i> Sd. LG. / vierge et annulé.
87	vierge annulé.
88	vierge annulé.

Cahier n° 5

89		<i>Regium pedagium Castris de Albarono. LG</i>
90		<i>Regium Regestrum de Castro Raynaudo. sd. LG / sq. (17 février) Puis vierge annulé.</i>
91		<i>Secuntur recognitiones facte per homines de Castro Raynaudo. 30 janvier. LG / sq. LG</i>
92		sq. LG
93		sq. LG
94		sq. LG / sq., 17 février LG.
95		<i>Secuntur census seu servitia qui prestantur in medio augusto de possessionibus dicti castris Raynaudi. LG / sq. LG</i>
96		sq. LG / sq. LG
97		sq. LG / en face du dernier item 16 février LG
98		<i>Secuntur servitia que prestantur de possessionibus que serviunt singulis infrascriptis in pecunias et bladum videlicet quod pecunia solvitur in festo Natalis domini (Sancti Michaelis) et bladum in messibus et al de aliquibus in medio augusto ut infra describitur. Sd. LG / sq. LG</i>
99		sq. LG / sq. 17 février LG.
100		<i>De fundo Sancti Vincentii de pertinentiis Albaroni. Sd. Léon de Guarcino. / vierge annulé.</i>
101		<i>De Fundo sancti Vincentii. 8 février. Main A.</i>
102		sq. même date, main A / sq. main A puis LG
103		sq. 1 item, même date, main B. suite : vierge annulé / vierge et annulé
104		vierge annulé
105		Vierge annulé.
106		<i>De Boscomalo de pertinentiis Albaroni. LG / vierge annulé</i>
107		<i>De Boscomalo. Infrascripte possessiones tenentur sub dominio Curie Regie et aliorum dominorum pbeudi de Bosco Malo in quo pbeudo habet curia sextamdecimam partem domini et LG et Main A / vierge annulé</i>
108		vierge et annulé
109		vierge et annulé
110		vierge et annulé
111		vierge et annulé
112		vierge et annulé

Cahier n° 6

113	<i>Regium regestrum Ville de Sancto Remigio. LG, main C</i>
114	sq. PM, main C
115	<i>Secuntur recognitions de Villa Sancti Remigii facte coram domino Leopardo Regio inquisitore. 11 février (corrigé 12 février) PM</i>
116	sq. 11 février, PM / sq.
117	Sq. sd. PM / sq.
118	sq. PM / sq. 12 février, PM
119	sq. Sd. PM / sq. Sd. PM
120	sq. 13 février, PM / sq. sd. PM
121	sq. sd. PM / sq.
122	sq. Sd. PM / sq.
123	sq. sd. Main D. / sq. Main D. , puis PM
124	sq. sd. PM / sq. Sd. PM
125	sq. Sd. PM / sq. Sd. PM
126	sq. Sd. PM / sq. Sd. PM
127	sq. Sd. PM / sq. Sd. PM
128	sq. Sd. PM / sq. Sd. PM , puis main D
129	sq. Sd. Main E , puis LG / sq. sd. PM
130	sq. sd. PM , puis LG , 13 février / sq. sd. LG
131	sq. Sd. LG / sq. sd. LG
132	sq. Sd. LG / sq. sd. LG
133	sq. Sd. LG / sq. sd. LG
134	sq. sd. LG / sq. sd. LG
135	sq. sd. LG / sq. sd. LG
136	sq. sd. LG / sq. sd. LG
137	sq. sd. LG / sq. sd. LG
138	R° Vierge cancellé / sq. sd. PM
139	sq. 13 février, main E / sq. sd. Main E.
140	sq. sd. LG / sq. sd. LG
141	sq. sd. LG / sq. sd. LG
142	sq. 14 février. LG / sq. sd. LG
143	sq. sd. LG / sq. sd. LG
144	sq. 15 février – 17 février, PM / sq. sd. PM
145	sq. sd. PM / sq. sd. PM
146	sq. sd. PM / sq. sd. PM
147	sq. sd. PM / sq. sd. PM
148	sq. sd. PM / sq. sd. PM
149	sq. sd. PM / sq. sd. PM. Main F
150	sq. sd. 1 seul item, main F / vierge et cancellé.
151	vierge et cancellé r° et v°
152	vierge et cancellé r° et v°
153	vierge et cancellé r° et v°
154	vierge et cancellé r° et v°
155	vierge et cancellé r° et v°
156	vierge et cancellé r° et v°
157	vierge et cancellé r° et v°
158	reprise des déclarations, sd. PM / vierge et cancellé
159	vierge et cancellé r° et v°
160	vierge et cancellé r° et v°
161	vierge et cancellé r° et v°
162	vierge et cancellé r° et v°
163	vierge et cancellé r° et v°
164	vierge et cancellé r° et v°
165	vierge et cancellé r° et v°
166	vierge et cancellé r° et v°

Cahier n° 7

167	<i>Apud Orgonum. Regestrum de Castro Orgonum.</i> sd. LG / vierge cancellé
168	<i>Recognitiones de Castro Orgoni et ejus pertinentiis.</i> LG / sq. sd. LG
169	sq. sd. LG / sq. sd. LG
170	sq. 20 février. LG / sq. sd. LG
171	sq. sd. LG / sq. sd. LG
172	sq. sd. LG / sq. sd. LG
173	sq. sd. LG / sq. sd. LG
174	sq. sd. LG / sq. sd. LG
175	sq. sd. LG / sq. sd. LG
176	sq. sd. LG / sq. 21 février. LG
177	sq. sd. LG / sq. sd. LG
178	sq. sd. LG / sq. sd. LG
179	sq. sd. LG / sq. sd. LG
180	sq. sd. LG / sq. 22 février LG
181	sq. sd. LG / sq. sd. LG
182	sq. sd. LG / sq. sd. LG
183	sq. sd. LG / sq. sd. LG
184	sq. sd. LG / sq. sd. LG

Cahier n° 8

185	sq. 20 février, main G / sq. sd. Main G
186	sq. sd. Main H / sq. sd. Main H
187	sq. sd. Main H / sq. sd. main H
188	sq. sd. Main H / sq. sd. Main H
189	sq. sd. Main H / sq. sd. Main H
190	sq. sd. Main H , puis main G / sq. sd. Main G
191	sq. sd. Main G / sq. sd. Main G
192	sq. sd. Main G (1 seul item), puis vierge et cancellé / vierge et cancellé, sauf 1 note en bdp, 24 février, cancellée. Main différente.

Cahier n° 9

193	sq. 22 février, LG / sq. sd. LG
194	sq. 23 février. LG / sq. sd. LG
195	sq. sd. LG / sq. sd. LG
196	sq. sd. LG / sq. sd. LG
197	sq. sd. LG / sq. sd. LG
198	sq. sd. LG / sq. sd. LG
199	sq. sd. LG / sq. sd. LG
200	sq. sd. LG / sq. sd. LG
201	sq. sd. LG / sq. 24 février, main I , main K
202	sq. sd. Main K / sq. sd. Main K

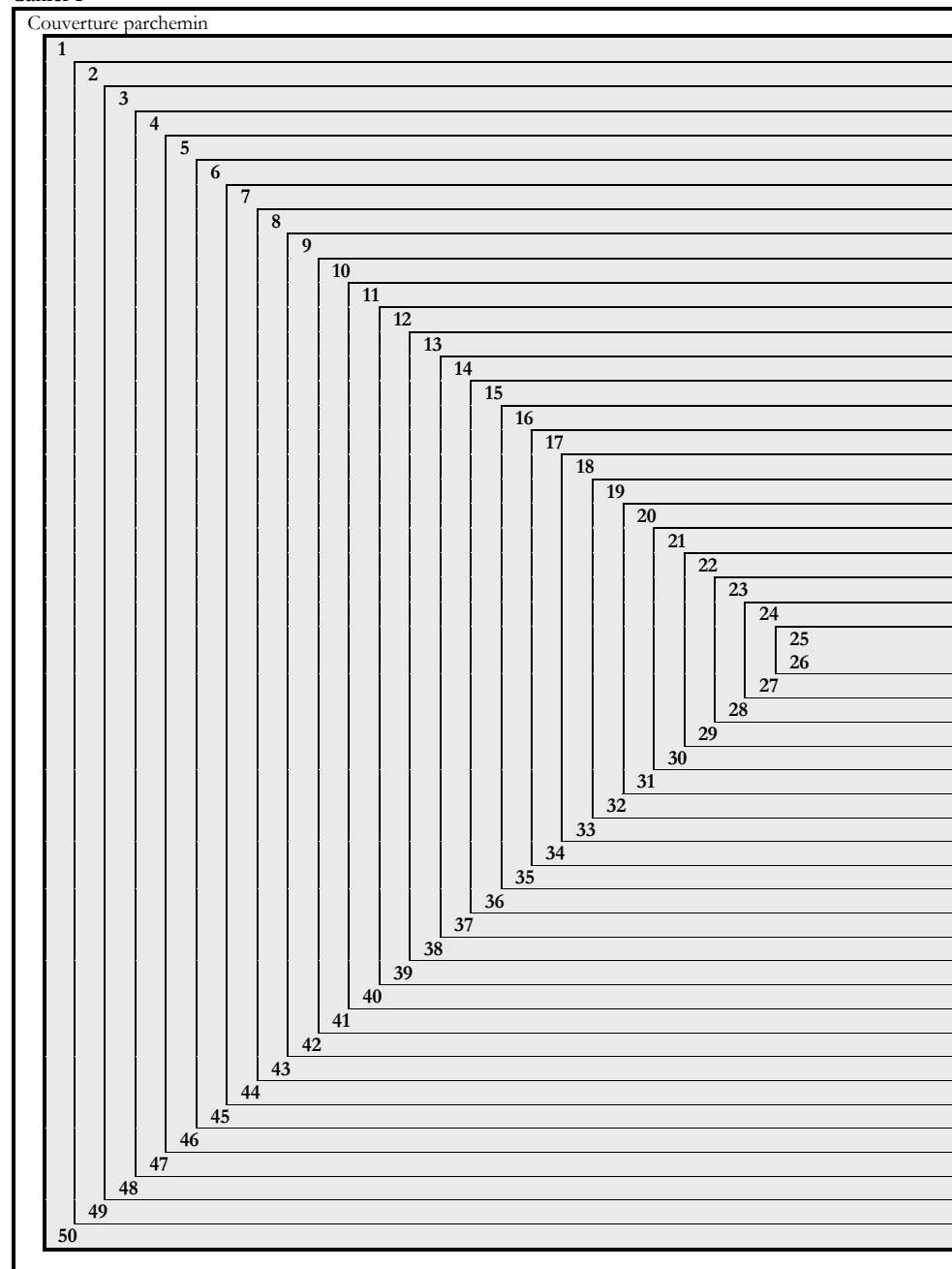
Figure 12 B1061. Tarascon (copie du XIV^e siècle)

Filigranes

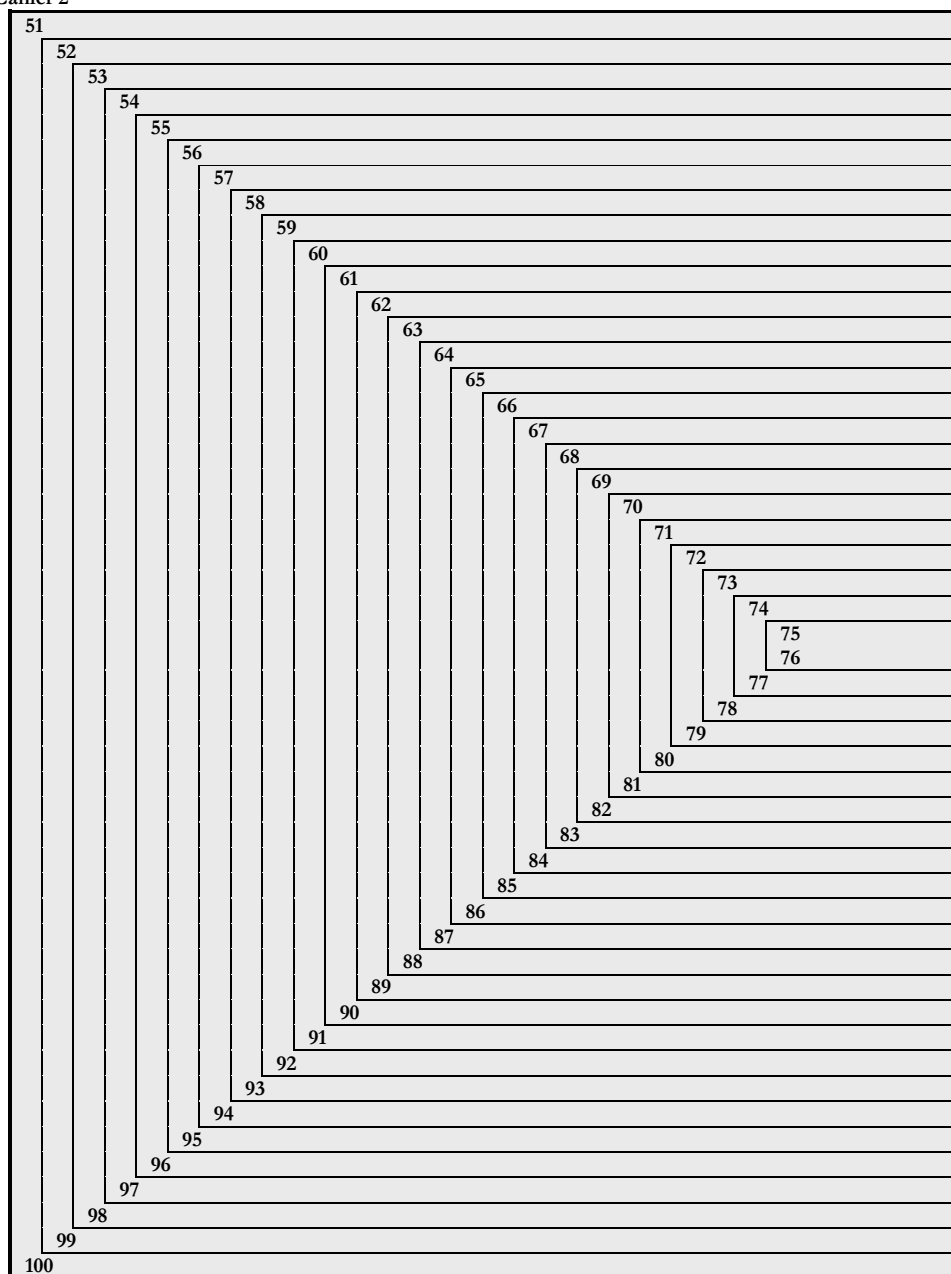
Gris (234 ;234 ;234) : Deux cercles

Gris (120 ;120 ;120) : Arbalète 1

Cahier 1



Cahier 2



Cahier 3

101
102
103
104
105
106
107
108
109
110

Cahier 4

111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144